Lignes de Crêtes

#49
DÉC - 23

DOSSIER

LE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LES CRÊTES

ÉCONOMIE

AIDES AUX ENTREPRISES ET AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

LEADER

BILAN ET NOUVEAU PROGRAMME 2024-2026

TOURISME

NOUVELLE AMBITION POUR LE RELAIS DE POSTE

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

SOMMAIRE

P.3 / ACTUALITÉS DANS LES CRÊTES

P.4 / URBANISME
INSTRUCTION D'URBANISME
COMMENT ÇA MARCHE ?

P.5 / HABITAT
RÉALISATIONS OPAH

P.6 / ÉCONOMIE
AIDES AUX ENTREPRISES ET AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

P.8 / TOURISME
TRAVAUX AU RELAIS DE POSTE

P.9 / CULTURE
APPELS A PROJETS 2024 ET AIDES AUX ÉCOLES DE SPORT

P.10 / TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DOSSIER : LE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LES CRÊTES

P.12 / LEADER
BILAN ET RETOUR SUR L'ANCIEN PROGRAMME ET PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROGRAMME

P.14 / ENFANCE / JEUNESSE
AIDES AUX MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES

P.15 / ALIMENTATION DURABLE
RETOUR SUR LA SEMAINE DU GOÛT SUR LE TERRITOIRE

P.16 / ORDURES MÉNAGÈRES
BIODÉCHETS EN 2024

P.17 / BIODIVERSITÉ
LES BONS PLANTS
D'HUBERT LE JARDINIER
PROGRAMME « EFACILT »

P.18 / ZOOM SUR ROCQUIGNY

P.19 / AGENDA

P.20 / RETOUR EN IMAGES
INAUGURATION SUR SENTIER RIMBAUD À VONCQ

Lignes de Crêtes #49
Magazine intercommunautaire

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON

Directeur de la publication : Bernard Blaimont, Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Crédit photos : Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, Hubert le Jardinier, Jandun Loisirs, Festi'Viel, Freeepik.com, Pixabay.com, Louis Missonnier, Efacilt, Nicoals Poiret, VALODEA, Istockphoto.com

Création et mise en page : Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Impression : Sopaic Reprographie Charleville-Mézières

Distribution : Travail et partage les Communes

Décembre 2023

Lignes de Crêtes

ÉDITO

Bernard BLAIMONT
Président de la Communauté de Communes

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Inaugurer la transformation d'un local de notre Communauté de Communes en bar et en boulangerie, un samedi soir, personne ne viendra, pensez-vous ! Et bien détrompez- vous, il y a eu juste assez de place pour faire rentrer tout ce monde dans la grande salle, extension des anciens locaux, pour réaliser des animations.
Au bout de notre Communauté de Communes, à Rocquigny, habitants et élus ont répondu présent, il faut dire que les locataires avaient bien fait les choses, les nouveaux traiteurs en relation avec les cafetiers (n'oublions pas madame) ont préparé les petits fours qu'il fallait, le boulanger s'occupant des tartes pour le dessert, le tout arrosé d'une préparation à déguster avec modération.
En fait, ce fut une belle soirée, à la campagne, sans protocole, un rassemblement de tous autour du projet de Monsieur le Maire (Serge Labie) qui a su convaincre la Communauté de Communes que ce nouveau lieu d'échanges et de partage méritait que les élus se penchent sur le sujet et réalisent la transformation de ces locaux. Et puis cela fait 4 emplois conservés ou créés.
Nous ne pouvons que remercier pour leur accueil, les commerçants qui ont osé se lancer pour redonner vie à ces locaux. Nous leur souhaitons pleine réussite et à tous ceux qui veulent entreprendre, sachez que si vous avez un projet viable, nous sommes avec vous pour vous aider.

En cette fin 2023, au nom des élus et du personnel de la Communauté de Communes, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Portez-vous bien.

LES FAITS MARQUANTS DU SECOND SEMESTRE

INAUGURATION DU BÉGUINAGE DE POIX-TERRON

Le 26 juin, Bernard Blaimont Président de la Communauté de Communes et Jean-Marie Oudart, maire de Poix-Terron inauguraient le béguinage de Poix-Terron nommé « Résidence Séniors Jeanne Godart ».

LES JEUNES DE VENDRESSE INITIÉS AU STREET ART

En juillet dernier, la Communauté de Communes a proposé aux accueils de loisirs un atelier « fresque, street art » encadré par Isabelle Dugénie, artiste ardennaise. Les jeunes de Vendresse ont choisi de travailler sur l'œuvre de Jules Verne, ce qui a donné lieu à la création d'une fresque « Le tour du monde en 80 jours » sur le mur de l'ancienne école du village.

L'AQUARIUM DU DOMAINE DE VENDRESSE RECONNU

L'aquarium du Domaine de Vendresse entre dans la cour des grands en intégrant l'Union des conservateurs d'aquarium comprenant celui de Pairi Daiza ou encore celui de la Rochelle.
Cette reconnaissance vient saluer le travail engagé par les équipes du Domaine depuis plus de 10 ans.

INAUGURATION DU SENTIER RIMBAUD À VONCQ

Le 30 septembre, la Communauté de Communes inaugurait le sentier de découverte « Sur les traces de Rimbaud » à Voncq *(plus d'informations sur la couverture arrière du magazine).*

LES APEROS ARDENNAIS GÉNÉREUX

En octobre dernier, le Relais de Poste de Launois sur Vence a accueilli une soirée organisée par les apéros ardennais dans le cadre d'octobre rose. Les bénéfices ont été reversés à la lutte contre le cancer.
Pour l'occasion, la Communauté de Communes avait mis le site gratuitement à la disposition de l'association.

INAUGURATION DU NOUVEAU MULTISERVICES DE ROCQUIGNY

Le 18 novembre dernier, les élus de la Communauté de Communes, les partenaires et les habitants ont inauguré le nouveau multiservices de Rocquiqny qui comprend désormais une boulangerie et un bar, proposant de nombreux services aux habitants.

URBANISME

DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTRES AUTORISATIONS D'URBANISME EN LIGNE C'EST POSSIBLE

Vous souhaitez effectuer des travaux dans votre logement ou vous vous lancez dans un projet de construction neuve, les autorisations d'urbanisme peuvent désormais être déposées en ligne. On vous explique comment faire.

Lorsque vous effectuez des travaux sur une propriété, il est nécessaire, au préalable, de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme. Selon qu'il s'agisse d'une construction neuve ou de travaux de rénovation ou d'extension, les formulaires sont différents. Et en fonction de la commune d'implantation du projet, vous pouvez déposer votre demande sur une plateforme appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Ce dépôt vous dispense de venir déposer l'ensemble du dossier papier en mairie.

En attendant 2026 et la généralisation du dispositif à l'ensemble des communes des Crêtes Préardennaises, seules les autorisations d'urbanisme des communes citées dans l'encadré ci-dessous peuvent être déposées à l'adresse suivante :

https://gnau39.operis.fr/cretespreardennaises/gnau

Pour les autres communes, il faudra continuer à déposer les dossiers en mairie. Pour vous faciliter les démarches, faisons un premier rappel sur les types de demande à compléter en fonction du projet projeté :

DOCUMENT	TRAVAUX CONCERNÉS
Certificat d'urbanisme **Cua** ou **Cub**	Savoir si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de son projet
Déclaration préalable **DP** ou **DPMI**	Ravalement façade, clôture, piscine, panneaux solaires, …
Permis de construire **PC** ou **PCMI**	Constructions maison individuelle. Travaux créant une surface de plancher supérieure à 40m². Changement de destination avec travaux sur la façade ou structure porteuse
Permis d'aménager **PA**	Création de lotissements Aménagements divers (camping…)
Permis de démolir **PD**	Démolition partielle ou totale d'une construction sans reconstruction Avec reconstruction : PC

Téléchargez le tableau avec toutes les catégories sur :
www.cretespreardennaises.fr/urbanisme.html

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 JE ME CONNECTE À LA PLATEFORME :
Rendez-vous sur le site Internet :
https://gnau39.operis.fr/cretespreardennaises/gnau
Je crée un compte qui pourra être utilisé pour mes futures demandes.
Attention à bien conserver votre mot de passe !

2 JE DÉPOSE MA DEMANDE
Je choisis le type de dossier à déposer parmi la liste *(voir tableau ci-joint)* :
Je sélectionne la commune d'implantation du projet

3 JE TRANSMETS LA DEMANDE
Je complète le formulaire CERFA qui s'affiche et j'ajoute les documents demandés (plan de situation, plan de masse, photographies,…).
Une fois le dossier complet, je le transmets en cliquant sur **Transmission du dossier**.

4 JE REÇOIS UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION
Vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique sur votre boîte mail. Ce dernier prouve que votre dossier est créé. La commune vous délivre ensuite par mail un numéro de dossier via un Accusé de Réception Electronique (ARE).

5 JE SUIS L'INSTRUCTION DE MA DEMANDE
Vous serez informé par mail de toute demande de pièce complémentaire ou de nouveau délai pouvant s'appliquer. La réponse à votre demande sera disponible sur la plateforme via votre compte.
N'hésitez pas à consulter votre mairie en cas de questions.

Informations et renseignements

Adeline DOYEN
adeline.doyen@lescretes.fr
06 81 76 31 05

LES COMMUNES CONCERNÉES

Attigny, Bâalons, Boulzicourt, Clavy-Warby, Écordal, Évigny, Faissault, Givry, Gruyères, Guignicourt sur Vence, Jandun, La Horgne, La Romagne, Launois sur Vence, Lucquy, Mondigny, Neuvizy, Novion-Porcien, Poix-Terron, Raillicourt, Rocquigny, St-Marceau, Saulces-Champenoises, Saulces-Monclin, Signy-l'Abbaye, Singly, Thin Le Moutier, Vaux-Montreuil, Vendresse, Viel-St-Rémy, Villers le Tilleul, Villers Le Tourneur, Voncq et Warnécourt.

HABITAT

DES LOGEMENTS DE QUALITÉ POUR FAIRE REVENIR LES FAMILLES

À Villers-le-Tilleul, la rue du rond buisson suit une véritable cure de Jouvence. Deux maisons dégradées ont été réhabilitées en de beaux logements attractifs, une grange sera bientôt une maison. Les Crêtes apportent un coup de pouce pour les façades et la transformation d'usage.

« Quand nous avons mis notre annonce de location en ligne pendant midi, nous n'avons pas réussi à manger », se souviennent Valérie et Cyril Barrois, agriculteurs à Villers-le-Tilleul. Depuis 2020, le couple s'est engagé dans la réhabilitation de logements dans leur village avec deux idées en tête : prévenir l'avenir pour compléter leur future maigre retraite et ***« faire revenir des familles »*** à la campagne. Mission accomplie au moins pour la deuxième partie.

Avant travaux

Depuis qu'elles ont été rénovées leurs deux maisons ont vite trouvé des locataires avec enfants. 115 à 120 m², jardin, garage, rénovation dans les règles de l'art et les nouvelles réglementations thermiques…

« les visiteurs sont agréablement surpris, surtout que google earth montre encore les anciennes maisons dégradées », s'amuse Valérie Barrois. A l'abandon depuis plus de 20 ans, ces deux maisons mitoyennes ***« ne ressemblaient plus à rien »***.

LOCATION LOGEMENTS

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises dispose d'un parc de 87 logements du F2 au F5 répartis sur l'ensemble du territoire.

Des travaux d'amélioration énergétique sont régulièrement menés dans ces logements pour en améliorer l'isolation et installer des systèmes de chauffage moins énergivores. Consulter nos offres de location sur **www.cretespreardennaises.fr**

Christine CHALANDRE
christine.chalandre@lescretes.fr - 03 24 36 05 62

Au titre de la réhabilitation de logements dégradés, le couple a bénéficié de soutiens financiers. L'ANAH prévoit une subvention de ***« 35 % maximum pour un montant de travaux de 80 000 euros HT »***. Cette aide a été complétée par celle des Crêtes réservée au bailleur pour soutenir la mise en location de logements rénovés.

Aujourd'hui, la rue continue de changer de physionomie grâce à ces serials rénovateurs. Ils ont acquis une grange mitoyenne pour en faire un logement. Cette transformation d'usage n'a pas reçu d'aide de l'ANAH mais est soutenue par la Communauté de Communes à hauteur de 10 % des travaux plafonnés à 5 000 euros pour les propriétaires bailleurs. Sont également aidés les travaux d'embellissement menés sur la façade par une entreprise spécialisée : ***« nettoyage, grattage des joints, rénovation à la chaux et traitement hydrofuge »***, détaille Valérie Barrois. ***« La future maison sera mise en location, si tout va bien à partir du printemps »***.

C'EST QUOI UNE TRANSFORMATION D'USAGE ?

La transformation d'usage consiste à transformer une grange, un atelier, un garage …en logement. Il s'agit d'une opportunité intéressante qui évite de consommer du foncier et peut s'avérer moins coûteuse qu'une construction neuve. Elle permet également d'embellir la physionomie de nos villages.
Les aides de la Communauté de Communes portent sur le gros œuvre : dalle, murs, plancher, couverture, …
Le taux d'aide est de 20 % plafonné à 10 000 € pour les propriétaires occupants et de 10 % plafonné à 5 000 € pour les propriétaires bailleurs.

REMETTRE UN LOGEMENT VACANT SUR LE MARCHÉ

L'aide de la Communauté de Communes est de 15 % des travaux (avec plafond) en complément des aides de l'ANAH de 35%.

Informations et renseignements

Emmanuelle THIRY
emmanuelle.thiry@lescretes.fr
03 24 36 05 65 - 06 76 18 16 07

ÉCONOMIE

Moulin à Couleurs - Écordal

UN NOUVEAU TOIT POUR LE MOULIN À COULEURS

A Écordal, le Moulin à Couleurs commencera l'année 2024 avec une toiture refaite. Des travaux essentiels pour le bon fonctionnement de l'entreprise, aidés par les Crêtes. Explications.

« *Le toit au-dessus du four est ancien et prend de l'âge. Nous avons choisi de réaliser des travaux préventifs avant qu'il n'y ait un problème* », explique Emmanuel Poix, dirigeant du Moulin à Couleurs d'Écordal. Des travaux sur le bâti indispensable car le four de calcination en est une pièce maîtresse. Une fois que le moulin a réduit la terre colorée en poudre, c'est là que naissent les nuances : « *Séchée à 200 degrés, la terre de Sienne reste jaune brunâtre ; chauffée à 700 degrés, ses pigments deviennent rouges* », détaille l'entrepreneur.

Emmanuel POIX
Propriétaire du Moulin à Couleurs

En juin dernier, Emmanuel Poix a fait réaliser un devis par un entrepreneur des Crêtes Préardennaises pour l'enlèvement de l'ancien toit et l'installation de 258 m² de tôle laquée : « *un projet sur le bâti éligible à la subvention des Crêtes. J'ai déposé un dossier de demande auprès du service économique au début de l'été et j'ai eu une mention d'attribution en septembre, la subvention était accordée* », détaille Emmanuel Poix. Il pourra compter sur une aide à l'investissement de 5 000 euros accordée dans le cadre du programme intercommunal d'aide aux entreprises mis en place en 2015.

« *Un plus* » très appréciable pour un chantier à plus de 20 000 euros. Le montant lui sera versé une fois les travaux réalisés et la facture acquittée. « *C'est un aide relativement facile à obtenir et qui concerne toutes les activités. C'est un petit dossier administratif, il faut oser aller la demander auprès du service économique des Crêtes qui est par ailleurs facilement accessible aussi* ». Réfection du bâti, achat de matériels, reprise d'entreprise…
Le montant de l'aide des Crêtes s'élève à 30 % du montant total de l'investissement dans la limite de 5 000 euros.

Informations et renseignements

Michaël OUALI
economie@lescretes.fr
03 24 35 22 22

REJOIGNEZ LE CLUB DES ENTREPRENEURS

Réunion du Club des Entrepreneurs au Moulin

« *Notre objectif est de permettre aux différents artisans et entrepreneurs de se rencontrer* », détaille Emmanuel Poix, président du club des entrepreneurs dont les Crêtes Préardennaises sont membre fondateur. Une quinzaine de chefs d'entreprises sont actuellement inscrits et se retrouvent pour discuter de différents aspects de la vie économique des entreprises et de l'artisanat.
« *Souvent les petites structures comme les TPE et artisans travaillent dans leurs ateliers respectifs sans bien connaître le tissu économique local, le club des entrepreneurs offre l'occasion de se rencontrer dans un contexte convivial, en parlant de ses réussites, de ses problèmes avec la maxime : ensemble on est plus fort…* », poursuit le président qui aimerait grossir les rangs afin de créer une dynamique entre les différentes entreprises du territoire. L'adhésion est de 30 euros, les réunions sont tous les 2 mois dans un restaurant des Crêtes. Une réunion informelle a lieu de 19 à 20 heures, suivie d'une discussion autour d'un bon repas.

Contact : contact@cec08.fr

2 NOUVEAUX PROGRAMMES D'AIDE

Les artisans et commerçants font face depuis plus d'1 an à des difficultés qui peuvent mettre en péril la pérennité de leur activité sur notre territoire. Afin de les accompagner dans cette période difficile, les élus de la Communauté de Communes ont voté 2 nouveaux programmes d'aide aux entreprises.

1. FAIRE FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

L'objectif de ce programme est d'aider les entreprises à réaliser des économies d'énergie. Pour ce faire, la Communauté de Communes finance gratuitement un audit énergétique dans l'entreprise qui proposera des aménagements pour réduire les consommations d'énergie.
Les travaux et aménagements engagés sur la base du diagnostic pourront être subventionnés à hauteur de 50 % plafonné à 7 500 € d'aide.
Le dispositif chèque vert de la Région Est sera mobilisé en priorité car il permet de bénéficier de 50 % d'aide plafonné à 10 000 €. En cas d'inéligibilité au chèque vert régional, c'est l'aide de la Communauté de Communes qui prendra le relais.

Exemples d'investissement pouvant être aidés :

- Remplacement de luminaires intérieurs par des luminaires LED
- Mise en place d'un appareil de chauffage au bois
- Groupes froid plus performant, etc...

Toutes les informations sur le chèque vert de la région
www.grandest.fr/vos-aides-regionales/cheque-vert

2. ACCOMPAGNER LES COMMERÇANTS DANS L'EMBELLISSEMENT DE LEUR MAGASIN

La Communauté de Communes entre dans le **dispositif régional ACCOR** (**AC**compagnement **CO**mmerces en milieu **R**ural)
Ce dispositif a pour but de subventionner les travaux de rénovation et d'embellissement des locaux commerciaux afin d'améliorer la qualité de l'offre commerciale dans les bourgs structurants du territoire.
Les Communes d'Attigny et de Signy l'Abbaye ont été retenues, et une demande a été faite pour 8 autres communes du territoire.
Ainsi les commerces éligibles pourront bénéficier d'une subvention d'au maximum de 15 000 euros avec un taux de 50 % cofinancé à part égale par les Crêtes et la Région.
Dans les Communes non éligibles au dispositif ACCOR la Communauté de Communes apportera une subvention plafonnée à 7 500 euros (taux 50%)

Exemples d'investissements éligibles :

- Travaux d'enseigne / devanture
- Acquisition de mobilier
- Achat d'un véhicule de tournée

Depuis sa création en 2015, le programme intercommunal d'aide aux entreprises a accompagné **101 entreprises du territoire**.

372 000 euros de subventions ont été accordées aux forces vives pour un **montant moyen de 3 680 euros par dossier.**

TERRAINS À VENDRE
ZONE D'ACTIVITÉS DE FAISSAULT

La Communauté de Communes met en vente **4 terrains viabilisés** d'une surface comprise entre 2 500 m² et 4 500 m² au prix de **15 €/m²**

Informations et renseignements

Michaël OUALI
economie@lescretes.fr
03 24 35 22 22

TOURISME

Réfection de toiture sur une partie du site

LE RELAIS DE POSTE DE LAUNOIS À LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX ESPACES

Nouvelle carrière de dressage pour les chevaux de traits ardennais, réhabilitation du corps de logis pour installer l'office de tourisme, création d'un espace muséographique… Les travaux menés par la Communauté de Communes continuent d'amplifier l'attractivité du Relais de Poste de Launois-sur-Vence.

« Fin décembre, la grande carrière pour les chevaux de trait pourra être mise en service. Elle est destinée au débourrage et à l'évolution des calèches », explique Jean-Paul Dosière, vice-président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises délégué au tourisme. Une nouvelle étape des travaux entrepris au sein du Relais de Poste depuis 2017 s'achève et offre un nouveau levier de développement au site.

Grâce au partenariat avec l'association Les Sabots du Relais, locataire d'une partie des lieux, les formations avec le lycée agricole de Rethel vont se renforcer et des ***« concours officiels nationaux »*** pourront être accueillis. Renouer avec le passé équestre du Relais de Poste a créé une dynamique qui sera amplifiée courant 2024 grâce à la réhabilitation du corps de logis.

Toiture, huisseries, électricité, chappes de béton sont en fin de chantier. ***« Une pause hivernale est nécessaire »***, détaille Jean-Paul Dosière ***« la technique obligatoire d'enduit au chanvre et à la chaux nécessite beaucoup d'eau et apporterait trop d'humidité »***. La fin des travaux est attendue pour l'automne 2024 pour un emménagement de l'office de tourisme pour la saison 2024-2025. D'ici là, les efforts se concentreront sur la muséographie du lieu.

Nouvelle carrière de dressage pour les chevaux

« Le Relais de poste de Launois-sur-Vence, classé au titre des Monuments Historiques, est un patrimoine exceptionnel, un des deux seuls restés en l'état en France », rappelle l'élu. La réflexion en cours pour valoriser l'histoire du lieu doit à termes en faire le deuxième pôle d'attraction touristique du territoire avec le Domaine de Vendresse. ***« Bien sûr, la mise en valeur du site ne remet pas en question l'utilisation de la grande halle pour les marchés, brocantes, salon du tourisme ou encore les mariages »***. Prochain grand rendez-vous, le Relais du Père Noël du 15 au 17 décembre.

Jean-Paul DOSIÈRE
Vice-Président Tourisme

RECONVERSION RÉUSSIE POUR LE DOMAINE DE VENDRESSE

« Malgré une météo particulièrement défavorable, le Domaine de Vendresse enregistre sa 2ème meilleure année avec 36 000 entrées », se réjouit Sébastien Deluc, capacitaire aquariologiste du site. Preuve que la reconversion patiemment engagée depuis 10 ans porte ses fruits. Plus qu'un parc de plein air, le Domaine est devenu un établissement reconnu pour observer le monde aquatique en famille y compris les jours de pluie : ***« la caverne à axolotl est une des réussites de l'année »***. Le site a même rejoint en avril dernier le club très sélectif de l'Union des conservateurs d'aquarium au côté d'établissements comme La Rochelle, Brest ou encore Nausicaá à Boulogne-sur-Mer. 2024 verra le développement d'une zone nature : 3 000 m² où apprendre les bons gestes pour soutenir la biodiversité.

Du côté de Signy-l'Abbaye, le Chêne perché a vécu de belles journées quand le soleil était présent avec 850 scolaires en fin d'année et 4 300 visiteurs cet été.
Une fréquentation moyenne mais un site de pleine nature toujours très apprécié. Le 3ème festival des activités de plein air de la Pichelotte a réuni 1 150 personnes.

Informations et renseignements

Jérôme MAQUART
tourisme@lescretes.fr
03 24 35 34 31

CULTURE

Jeux inter villages à Viel-Saint-Rémy - été 2023

AVIS AUX AMATEURS DE CINÉ PLEIN AIR ET JEUX INTER VILLAGES

Se faire une toile en pleine nature et affronter lors de jeux conviviaux les habitants des villages voisins… Deux plaisirs que les Crêtes Préardennaises encouragent en 2024. Pour la 2ème année consécutive, la Communauté de Communes soutient les associations du territoire porteuses de ces animations. Explications.

« L'association réfléchissait depuis plusieurs années à organiser une soirée de cinéma plein air mais, le budget à engager et les aléas climatiques, facteurs clé d'une telle action, nous freinaient. Le coup de pouce de la Communauté de Communes nous a aidé à passer le pas », explique Audrey Demauljean, membre active de l'association Jandun Loisirs. La première séance de cinéma a eu lieu le 1er septembre 2023.

Plus de 60 personnes sont venues du village et des alentours pour ***« Rasta Rockett, un film familial et accessible à tous »***. Popcorn, barbe à papa et transats ont ajouté de l'ambiance à cette séance pas comme les autres. La pluie de la journée a limité la participation mais grâce au soutien des Crêtes Préardennaises, l'association peut envisager d'organiser une nouvelle séance en 2024.

Ciné plein air de Jandun - été 2023

L'association Festi'Viel chargée d'organiser les jeux inter villages sur son secteur a bénéficié d'un temps plus clément. Viel-Saint-Remy recevait les habitants de Dommery, Gruyères, Raillicourt, Jandun, Launois sur Vence et Villers-le-Tourneur. Durant tout un après-midi, 300 personnes, adultes et enfants ont joué et ri lors du lancer d'œufs, du planter de clous, des jeux de fléchettes, etc.

« Cette grosse organisation » a été facilitée grâce au soutien des Crêtes Préardennaises témoigne Agnès Ronsin, secrétaire de l'association. ***« Cette aide permet d'opérer plus sereinement. Affiches, panneaux, flyers ont notamment pu être financés »***. Dommery, vainqueurs en 2023, accueillera l'an prochain ces festivités très appréciées.

Afin d'encourager le développement d'animations sur l'ensemble du territoire et de tisser des liens entre les habitants, ces deux appels à projets destinés aux associations des Crêtes sont reconduits en 2024. Pour en bénéficier, un dossier est à compléter avec budget prévisionnel et présentation de l'animation.

Le taux d'aide du cinéma en plein air est de 50% plafonnée à 2 500 € de subvention.

Celui des jeux Inter Villages est de 30% à 50% en fonction du projet et de la localisation avec un maximum de 3 000 € de subvention.

POURSUITE DU SOUTIEN AUX ÉCOLES DE SPORT EN 2024

Afin de soutenir l'action des écoles de sport et maintenir une offre sportive sur l'ensemble du territoire, les Crêtes Préardennaises poursuivent l'aide aux clubs et associations.

La règle est simple : l'aide est octroyée aux structures qui enseignent une pratique sportive à des jeunes âgés de 5 à 14 ans. Son montant est de 200 euros auxquels s'ajoutent 20 euros par enfant licencié et 200 euros par animateur ou formateur qualifié, le tout dans la limite de 1 000 euros par club et par an.

APPELS À PROJETS ASSOCIATIFS 2024

Dans le cadre de sa politique d'animation, la Communauté de Communes propose des Appels à Projets à l'attention des associations.
Scannez le QR code ou rendez-vous sur le site :
www.cretespreardennaises.fr/document/document/appel-a-projets

Informations et renseignements

Pierre PÉCHEUX
culture@lescretes.fr
03 24 36 05 65

DOSSIER - LE PHOTOVOLTAÏQUE

Christian Larousse, Vice-Président devant

LES CRÊTES : DESTINATION ÉNERGIE SOLAIRE !

La carte solaire des Crêtes est lancée. Ce nouvel outil, permet à tout habitant des Crêtes Préardennaises de découvrir le potentiel solaire de sa toiture. Nous vous accompagnons pour réussir votre projet.

PHOTOVOLTAÏQUE, SOLAIRE THERMIQUE, KÉSAKO ?

Panneaux solaires thermiques, photovoltaïque, autoconsommation, watt, kilowatt-heure, Watt crêtes… On va vous rassurer. Quand il s'agit de parler d'énergie solaire, on est tous vite perdus. Mais respirez un bon coup, et ne paniquez pas. On va vous guider. Principale chose à savoir : il faut bien différencier solaire thermique et solaire photovoltaïque. Les deux sont des panneaux à poser sur votre toiture. Mais les deux ont un usage très différent. *« Le panneau solaire thermique capture les calories du soleil, pour chauffer de l'eau »*, explique René Adès, conseiller France Renov à l'agence locale de l'énergie (ALE 08). Il permet donc de prendre une douche à bonne température, par exemple.

« Le panneau solaire photovoltaïque produit quant à lui de l'électricité », précise-t-il. Une électricité qui peut avoir deux usages distincts : la vendre, ou la consommer directement chez vous, ce qu'on appelle l'autoconsommation. Une petite après-midi devant votre série favorite ? Hop, c'est votre panneau photovoltaïque qui fournit l'électricité. *« Il faut comprendre que ce n'est pas possible d'être autonome en énergie avec des panneaux, tempère le conseiller, il faut donc bien étudier l'utilisation finale, passer par le besoin… avant de se lancer »*.

L'autre question absolument nécessaire : la capacité solaire de votre toiture. C'est là que notre nouvel outil entre en jeu : **La carte solaire des Crêtes**.

LA CARTE SOLAIRE DES CRÊTES « MON TOIT, MON ÉNERGIE »

Maintenant que vous maîtrisez le jargon du solaire, vous êtes prêts à étudier le sujet. Et on vous comprend. Qui, en ces temps incertains, ne rêve pas de réduire sa facture d'énergie ? Mais comment savoir si votre toiture a même un intérêt pour le solaire ? La carte solaire des Crêtes est là pour répondre à cette question.

Notre slogan est clair *« Mon toit, mon énergie »*.

De manière très simple et intuitive, en un clic sur votre maison, de votre ordinateur, tablette, ou smartphone, vous allez pouvoir estimer le potentiel de production solaire de votre toiture.

Exemple de simulation

« Nous avons souhaité que chaque habitant des Crêtes puisse avoir accès à un outil très simple d'utilisation, qui permette d'estimer en quelques minutes un projet de panneaux solaires sur sa toiture », assure Jean-Marie Oudart, Vice-Président à la transition énergétique et écologique.

« Nous avons sélectionné une solution qui passe par un simple site internet, spécifiquement développé pour des utilisateurs qui ne sont pas des spécialistes », précise l'élu. À l'issue de votre simulation, rien ne vous est vendu, aucune donnée personnelle n'est enregistrée, et aucun démarchage commercial à venir. Vous pouvez imprimer votre simulation.

Jean-Marie OUDART
Vice-Président
Transition énergétique et écologique

et Olivier Siefridt, Président de la Centrale Villageoises 1, t une toiture photovoltaïque

L'ÉNERGIE SOLAIRE, UN POTENTIEL ENCORE TROP PEU EXPLOITÉ

Dans le mix des énergies renouvelables, le solaire thermique et photovoltaïque occupent encore une place minime. Rien qu'en toiture, le potentiel reste majoritairement non exploité, malgré une augmentation nette ces dernières années en France.

PRODUCTION PRIMAIRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN % DANS LES CRÊTES PAR FILIÈRE

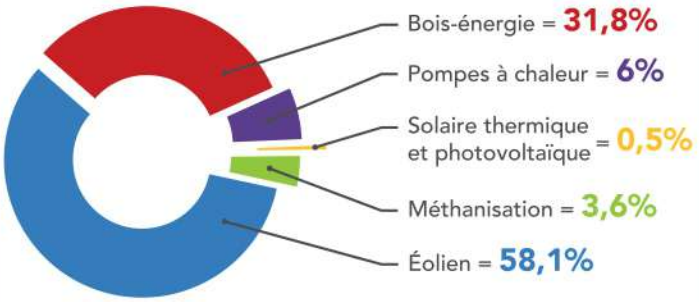

(Source : PCAET des Crêtes Préardennaises - 2023)

LA MAUVAISE RÉPUTATION DU SOLAIRE LA FAUTE AUX ARNAQUES

Depuis 20 ans, et le boum du photovoltaïque poussé par les aides de l'Etat, la réputation de l'énergie solaire s'est quelque peu écornée. Alors que la technologie du photovoltaïque n'a jamais été aussi performante qu'aujourd'hui, une multitude d'arnaques ne cesse de fleurir. Une situation que connaît bien René Adès, l'un de nos conseillers locaux France Rénov. *« Il existe différentes stratégies, déplore-t-il. Comme quand ils vous font signer pleins de paperasses, et en fait vous signez un crédit sur 30 ans sans vous en rendre compte »*. Devis trois fois au-dessus du prix du marché, pas de raccordement au réseau électrique, panneaux solaires non fonctionnels, entreprises fantômes…les méthodes sont aussi nombreuses que malhonnêtes.

« Attention aux propositions trop belles, comme les panneaux solaires à 1 €, et au démarchage en porte à porte, ou au téléphone », prévient l'expert.

Son conseil principal : *« Ne jamais signer de devis »* sans une étude et un accompagnement, et toujours en faire deux ou trois pour *« voir si les tarifs sont cohérents »*. Il insiste : *« Il faut d'abord étudier le potentiel et le besoin avant de se lancer »*.

Attention aussi aux entreprises qui ne sont pas du territoire « Il faut se renseigner sur l'entreprise, nous avons les contacts d'entreprises locales avec les bonnes qualifications ».

France Rénov'

René Adès et Renan Pays
Conseiller France Renov
Agence Locale de l'Énergie
03 52 93 00 04 - 03 24 30 90 54
r.ades@ale08.org - r.pays@ale08.org

ON PRODUIT TRÈS BIEN DANS LES CRÊTES

« Allez voir les panneaux solaires sur les toits en Allemagne, au Danemark ou en Finlande. Le soleil ne brille pas plus en Finlande que chez nous ! ». Quand on est pionnier sur un sujet, l'une des charges les plus difficiles est de convaincre les autres de vous suivre. Christian Larousse en sait quelque chose. L'ardennais a des panneaux solaires sur sa toiture depuis 2009. *« On produit très bien ici »*, insiste-t-il.

Désormais Vice-Président de la SAS Centrales Villageoises de Signy-l'Abbaye, lui et d'autres pionniers de l'énergie solaire dans les Crêtes ont depuis convaincu du monde de les suivre. Avec 15 toitures équipées depuis 2019, et des maisons à l'étude pour une nouvelle tranche de travaux à venir, le développement de la société de coopérative d'habitants est la preuve par les faits que l'énergie solaire est une énergie d'avenir, même sous nos latitudes. *« Ce n'est pas la chaleur qui crée l'électricité, c'est la lumière, confirme Olivier Siefridt, président de la centrale villageoise. Dans le sud on ne produit que 20 % de plus, ce n'est pas si énorme ! »*

Dans les Crêtes, l'énergie solaire, ça fonctionne !

www.cretespreardennaises.fr/la-carte-solaire-des-cretes.html

Informations et renseignements

Clément RAVEAUX
rebecca.bourrut@lescretes.fr
03 24 36 05 67

LEADER

UNE ENVELOPPE DE PLUS D'1 MILLION D'EUROS POUR FAIRE MIEUX, ENSEMBLE !

Vous avez des idées de projets innovants en phase avec la stratégie des Crêtes Préardennaises ? En 2024, la Communauté de Communes entame son 3ème programme LEADER avec une enveloppe de 1 085 425 euros.
« Faire ensemble » est un des axes forts de cette nouvelle philosophie.
Les détails avec le président du Comité de programmation LEADER, Nicolas Poiret.

LEADER est un programme de l'Union Européenne destiné à soutenir des projets de développement rural. Que représente-t-il pour les Crêtes Préardennaises ?

« Création de gîtes, maisons de santé ou encore festivals et animations culturelles… Sans les fonds LEADER, nombre de projets n'existeraient pas. C'est un outil très important pour le territoire et la Communauté de Communes. Cumulé à d'autres aides, il ouvre la voie à des cofinancements importants.
Sur le précédent programme, les fonds LEADER (1 895 637 euros) ont généré 9 millions d'euros d'investissement, dépensés majoritairement sur les Crêtes et dans les Ardennes. Si nous voulons du dynamisme sur le territoire, il nous faut l'impulser et l'accompagner. L'enveloppe LEADER nous le permet et peut profiter à chacun des habitants. »

Le nouveau programme 2024-2028 s'intitule « Les Crêtes, un territoire qui s'engage pour réussir ses transitions écologiques et énergétiques ».
De quelles transitions s'agit-il ?

« Le nouveau programme est basé sur la mise en place de projets innovants qui passent par les transitions écologiques et énergétiques.
Dans le nouveau contexte climatique, nous voulons un territoire vivant, solidaire et équilibré soucieux des questions de développement durable. Nous avons pensé le nouveau programme comme un outil pour renforcer la cohésion, la solidarité et engager les habitants dans cette philosophie. Notre feuille de route est constituée de cinq fiches action : renforcer la cohésion et la solidarité ; engager les citoyens dans les transitions ; aller vers un modèle économique plus durable ; accompagner la filière agricole et développer la coopération »

Quels types de projets pourraient émerger grâce à ces fonds ?

« Notre travail sera de promouvoir ce programme et cette enveloppe financière. Nous voulons agir sur le bien-vivre sur les Crêtes, renforcer l'offre de service sur le territoire, continuer de développer l'offre culturelle, rendre les habitants plus autonomes (photovoltaïque, mobilité…), structurer et dynamiser les circuits courts, etc. Notre volonté est aussi d'accompagner, par ces financements, des projets valorisant la cohésion sur le territoire. Nous nous adressons aux citoyens, associations, entrepreneurs, agriculteurs pour construire ensemble un territoire plus durable. Nous souhaitons faire émerger des projets intergénérationnels et donner envie aux jeunes de rester et d'imaginer ensemble leur territoire. Les porteurs de projets potentiels sont multiples. »

Pour ce nouveau programme, la collectivité peut déjà compter sur ses acquis et une expérience forte en matière de développement durable ?

« Le précédent programme a confirmé notre capacité à porter cette enveloppe européenne. Il a révélé aussi le dynamisme de notre territoire

Béguinage (écoquartier) de Poix-Terron

LEADER, QU'EST CE QUE C'EST ET COMMENT ÇA MARCHE ?

LEADER est un programme de l'Union Européenne destiné à soutenir des projets de développement rural.

Vous avez une idée de projet ? Contactez la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. Une équipe vous aidera à constituer votre dossier.

Une commission de personnes issues de la société civile et d'élus, le Comité de programmation LEADER, évalueront l'éligibilité de votre projet au programme.

Il est validé, vous pouvez commencer votre projet. S'il n'est pas retenu, d'autres aides sont peut-être envisageables.

et la capacité des acteurs à imaginer et réaliser de nouveaux projets plus durables, collectifs....
Ce nouveau programme s'inscrit dans une continuité. Nous voulons relever les grands défis de demain et réussir les transitions. Une marche importante est à franchir ! »

Nicolas POIRET
Vice-Président
Vie associative/Culture et Président du Comité de programmation LEADER

BILAN CHIFFRÉ DU PROGRAMME

Le précédent programme Leader (2016-2023) a apporté une enveloppe totale d' 1 895 637 d'euros. Elle est venue co-financée des projets locaux pour un total de 9 millions d'euros dépensés majoritairement sur les Crêtes et les Ardennes.

Une soixantaine de dossiers a été financée dont la moitié a un rayonnement intercommunal

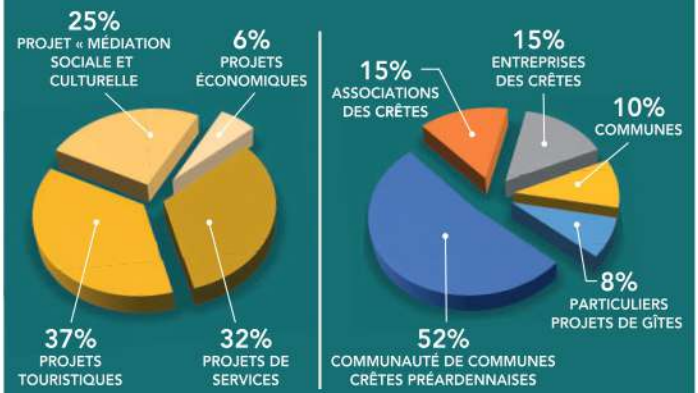

Le montant moyen de subvention est de 25 500 euros par projet (subvention de 2 100 à 150 000 euros).
Sont financés des projets de toute envergure :
le plus petit 7 400 euros jusqu'au plus gros projet d'investissement avec 1,2 millions d'euros.

EXEMPLES DE PROJETS AIDÉS SUR LE PROGRAMME 2016-2023

La construction du béguinage de Poix-Terron et sa démarche d'écoquartier (intérêt de la démarche participative - caractère environnemental de la construction) - Communauté de Communes.

Le soutien au festival Ardenn'Rock en 2019 :
soutien d'une édition plus importante pour relancer le festival. Festival avec un ancrage très local, participation de nombreux bénévoles et intégration d'une démarche écoresponsable - Association Ardenn'Rock.

Festival Ardenn'Rock

La création d'un gîte « Cabanes à l'ombre des charmes » à Chaumont-Porcien. Installation d'une cabane et des deux quotas en bois (grill et sauna) : projet en lien avec l'exploitation agricole (fournitures de produits locaux dont viandes pour le grill et visite pédagogique) - SCI Hameau de Mauroy.

Le projet de coopération LEADER Rezopouce avec le Pays Rethélois et en partenariat avec l'Argonne Ardennaise - projet de coopération destiné à mettre en place un service d'autostop sécurisé à l'échelle du Sud Ardennes.

La construction de la halle de Thin-le-Moutier :
construction d'une halle traditionnelle avec respect des techniques de construction traditionnelles et bois issus de la forêt communale - Commune de Thin-le-Moutier.

Informations et renseignements

Audrey VEXO
audrey.vexo@lescretes.fr
03 24 36 05 60

ENFANCE / JEUNESSE

Isabelle, Émelyne et Glawdys, trois assistantes maternelles de Poix-Terron et Touteron

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES : DU CONFORT POUR TOUS

À mi-chemin entre la collectivité et le cocon familial, les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) proposent un mode de garde en phase avec les nouveaux besoins. Trois assistantes maternelles ont répondu à l'appel à projets lancé par les Crêtes Préardennaises pour créer leur structure d'accueil. Témoignage.

« *Travailler en équipe* », « *individualiser* » l'accueil des enfants tout en les intégrant à un petit groupe, « *améliorer le confort de garde* » aussi bien pour les parents, les enfants que pour les assistantes maternelles… La Maison d'Assistante Maternelle (MAM) coche beaucoup de cases positives. Isabelle, Émelyne et Glawdys, trois assistantes maternelles originaires de Poix-Terron et Tourteron en sont convaincues. Preuve en est : elles ont répondu ensemble à l'appel à projet des Crêtes Préardennaises lancé fin septembre pour créer ce nouveau lieu de garde.

Les Crêtes Préardennaises continuent leur politique volontariste sur l'accueil des jeunes enfants (Relais petite enfance, aménagement de crèches sur tout le territoire) et souhaitent « *valoriser la profession d'assistants et assistantes maternels* » en accompagnant le développement de MAM. « *Elles correspondent à de nouveaux besoins des parents à mi-chemin entre la collectivité et le cocon familial* », explique Yves Brédy, conseiller délégué à l'enfance et à la jeunesse. « *Les parents restent les employeurs. Pas de changement dans le fonctionnement, excepté le lieu d'accueil* ». Les nounous en revanche sortent de chez elle pour rejoindre un lieu dédié aux enfants. Idéal pour celles dont le logement ne peut être agréé.

La MAM apporte aussi « *une plus-value avec la mise en place d'un projet pédagogique. Elle offre la possibilité par exemple, d'inviter des intervenants extérieurs* », poursuit Yves Brédy. Ce projet de longue haleine nécessite en premier point « *une bonne cohésion entre trois ou quatre professionnels agréés* ». Le second point inconditionnel : trouver un bâtiment d'accueil agréé par la PMI et validé par la Communauté de Communes. Enfin, l'équipe devra souder cette alliance par « *la création d'une association avec un règlement intérieur* ».

« *Notre problématique aujourd'hui c'est le lieu et les finances* », indiquent Isabelle, Émelyne et Glawdys.

Encore au stade du pré-projet, elles savent pouvoir compter sur des aides de la CAF et sur un loyer progressif et restent motivées par les perspectives : entraide, projet éducatif, répartition des rôles. « *Leur projet est bien mûri, l'aspect technique bien lancé et nous continuons de les accompagner. Nous voyons quelques projets se profiler. Celui qui est en cours peut donner des idées* », se réjouit Yves Brédy.

Yves BRÉDY
Conseiller délégué
Enfance - Jeunesse

CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES CRÊTES POUR LA CRÉATION DE MAM

- Être au minimum 3 assistantes maternelles (avec au moins une assistante maternelle déjà installée dans le secteur d'implantation de la MAM)
- S'engager à créer une association porteuse du projet de MAM
- Participer à des réunions de travail régulières avec la Communauté de Communes pour l'élaboration du dossier (budget, projet éducatif…)
- Être inscrit sur le site de la CAF www.monenfant.fr

NATURE ET MONTANT

- L'accompagnement dans le montage du dossier qui sera présenté aux services de la PMI pour validation
- La recherche d'un local situé dans un secteur favorable
- L'accompagnement dans le diagnostic et l'étude des besoins du territoire ciblé
- La rédaction du projet d'ouverture
- La recherche de financements (Leader, CAF, …)
- Un soutien technique aux travaux
- Une aide financière à hauteur de 20% des investissements plafonnée à 5 000 € (Sous réserve de la validation des services de la PMI)

Informations et renseignements

Karim ENNACIRI
enfance@lescretes.fr
06 08 70 05 39

ALIMENTATION DURABLE

LA SEMAINE DU GOÛT DANS LES CRÊTES

Exposition sur le gaspillage alimentaire à l'école de Poix-Terron

Lors de la semaine du goût, des animations ont été organisées par la Communauté de Communes en partenariat avec les écoles et médiathèques du territoire.
Une excellente occasion pour parler du Projet Alimentaire Territoire (PAT) et de son intérêt pour le territoire : mieux connaître les produits consommés, favoriser l'alimentation locale et de saison, ...

CINÉ GOÛTER

Ciné goûter et projection à l'école de Saulces-Monclin

750 élèves de 8 écoles primaires des Crêtes ont pu bénéficier de projection de courts métrage suivi d'un goûter à base de produits locaux avec des blind test et des quiz sur l'alimentation.

LECTURE DÉGUSTATION

Les adultes n'ont pas été oubliés avec la lecture dégustation « ***Je est une autre*** » par la compagnie La Portée qui s'est jouée dans les 3 médiathèques du territoire à Attigny, Poix Terron et Signy l'Abbaye. Une fabuleuse lecture de la Dernière Abeille qui a conquis petits et grands. La dégustation de gâteaux au miel et de vin de rhubarbe produit à Remaucourt a permis de compléter cette découverte de la richesse de nos productions locales.

Lecture dégustation par la Cie La Portée à Attigny

EXPOSITION SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Exposition à l'école de Poix-Terron

Le regroupement scolaire de Poix-Terron travaille à la réduction du gaspillage alimentaire en partenariat avec la Communauté de Communes et l'Association Bio en Grand Est depuis bientôt 2 ans maintenant.
Les résultats sont encourageants. Une exposition réalisée par les élèves de l'école et du périscolaire a montré tout l'intérêt de cette démarche.

42 % des déchets ont été ainsi évités grâce à des actions simples à mettre en place, ce qui représente **une économie de 8 200 €** sur les achats alimentaires d'une année scolaire.

Divers ateliers proposés

Dégustation de yaourt à l'aveugle

Informations et renseignements

Isabelle HENRY
isabelle.henry@lescretes.fr
03 24 36 05 67

ORDURES MÉNAGÈRES

EN 5 ANS, 34 % DE DÉCHETS EN MOINS : COMMENT ALLER PLUS LOIN

En 5 ans, nos efforts communs sur le tri ont permis de baisser d'un tiers la quantité d'ordures ménagères. Au sujet des déchets alimentaires, beaucoup reste encore à faire.

C'est un fait : la nouvelle politique de gestion des ordures ménagères est un franc succès. Mise en place en 2018 avec l'extension du SICOMAR, la stratégie de lutte contre le gaspillage et les efforts de tri, dans le cadre de la redevance incitative, ont en effet permis de réduire de 4 000 tonnes la quantité de déchets récoltés. Autant de déchets qui ne terminent pas enfouis chaque année.

Cette réussite collective est donc triple. C'est tout d'abord une réussite écologique incontestable. A l'évidence, moins de déchets enfouis signifie moins de pollution. Mais c'est aussi une réussite financière. En effet, à 160 euros la tonne de déchets enfouis (un tarif qui a augmenté de 25 % ces trois dernières années, et qui va continuer de grimper), l'économie est réelle : 600 000 euros par an. Des économies nécessaires pour maintenir une qualité de service sans faire exploser votre redevance sur les ordures ménagères. Et finalement, c'est une réussite vis-à-vis des autres territoires. Vous êtes désormais 75 % à sortir vos bacs pucés moins d'une fois par mois.

Résultat, les Crêtes font office d'exemple avec 140 kg de déchets ménagers par an et par habitant.

La moyenne des Ardennes est de 204 kg par an, et la moyenne Française de 249 kg

Informations et renseignements

om@lescretes.fr
03 24 36 05 69

DÉCHETS ALIMENTAIRES : DU NOUVEAU EN 2024

Malgré ce constat positif, le travail à faire est encore important. Et pour cause, la loi antigaspillage de 2020 oblige à généraliser le tri des biodéchets à partir du 1er janvier 2024 (*voir encadré ci-contre*). Pour les biodéchets, plusieurs solutions existent déjà :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire. Mieux gérer et trier son frigo, faire des recettes anti-gaspi, établir un menu pour la semaine… À titre d'exemple, le travail des Crêtes à l'école de Poix-Terron a permis de réduire de deux tiers le gaspillage à la cantine.
- Bénéficier d'un composteur à tarif préférentiel aux Crêtes.
- Adopter une ou des poules.
- Ne plus déposer ses tontes d'herbes en déchetterie.

Au 1er semestre 2024, pour les particuliers, les petits commerçants et artisans, une nouvelle solution va être proposée : des points d'apports volontaires pour les déchets alimentaires. Avec des sacs en papier kraft mis à votre disposition, vous pourrez par exemple y emmener vos épluchures de légumes et autres aliments non consommés. De leur côté, les entreprises, productrices plus importantes de biodéchets, devront passer un contrat avec une société spécialisée, pour transférer leurs déchets vers un méthaniseur.

La loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire) impose aux collectivités de mettre en place à partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets.

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Ce que l'on appelle biodéchets, ce sont les déchets non dangereux, biodégradables. Ils regroupent :

- Les DCT : Déchets de Cuisine et de Table (épluchures, restes de repas, produits non cosommés avant la date…)
- Les déchets végétaux, issus des espaces verts (tontes, branchages…)

BIODIVERSITÉ

UN PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES

Sanglier, chevreuil, cerfs du territoire sont-ils en bonne santé ? Parviennent-ils à suffisamment se déplacer pour se reproduire ? L'autoroute A 34 et le canal des Ardennes sont-ils des barrières infranchissables ? Risque-t-on à long terme consanguinité et disparition progressive de ces grands mammifères dans le paysage ?

Telles sont les questions posées par EFACILT, l'étude menée par le Centre de Recherche et de Formation en Ecoéthologie de la faune (CERFE) de Boult-aux-Bois depuis septembre 2020 et co-financée par Les Crêtes Préardennaises.

« Nous étudions l'impact de ces infrastructures linéaires sur le déplacement de ces grands mammifères terrestres dans une approche écosystémique », explique la doctorante Lucie Dispan de Floran, intéressée par le volet écologique du problème après que deux étudiants aient travaillé sur le volet socio-économique.

Pour cela, le CERFE dispose de quatre outils : la génétique, les pièges photographiques (programme participatif kipass en 2022), la pose de colliers GPS et l'accidentologie.

RENDEZ-VOUS PUBLIC EN FÉVRIER

« Des panneaux avec QR code sont disposés tout au long de la voie verte. Nous demandons aux personnes témoins de noyades d'animaux dans le canal des Ardennes de remonter l'information grâce à ce dispositif », détaille la doctorante. A terme, l'idée est de proposer des voies de passage adaptées aux besoins des animaux. Présente pour expliquer le projet lors de la fête de la biodiversité à Poix-Terron en septembre 2023, Lucie Dispan de Floran sera de nouveau à la médiathèque de Poix-Terron le 22 février pour évoquer sa thèse en conférence publique lors du spectacle d'Aurore Fattier « Paysages avec traces ».

Efacilt est un des projets de la ZARG, zone d'étude du CNRS labelisée officiellement en janvier 2023.

LES BONS PLANTS D'HUBERT LE JARDINIER

SOUTENEZ LA BIODIVERSITÉ EN CRÉANT UNE MARE

Zones humides et mares sont indispensables aux oiseaux, libellules, hérissons ou encore amphibiens. Pour boire, se reproduire, trouver de quoi se nourrir.
Comment procéder ? Hubert partage quelques conseils.

« Je suis un grand partisan des mares et bassins dans le jardin, à condition qu'ils soient remplis d'eau de pluie », cadre tout de suite Hubert le Jardinier. *« Mieux vaut attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois que la pluie remplisse votre bassin plutôt que d'y mettre de l'eau du robinet »*, prévient-il. *« Même pour les plantes à la maison, prenez de l'eau de pluie »*. Il préconise aussi *« la récupération »* comme ligne directrice de ce projet, *« excepté pour la bâche du fond »*.

Première étape : trouver le bon emplacement, pour installer la mare, si possible suffisamment dégagé, pour permettre aux oiseaux de s'en servir et éloigné des racines d'arbre. La surface peut être d'1 m² comme de 10 m² et même plus (40 m² chez Hubert) pour 50 à 80 cm de fonds, voire plus. Elle dépendra surtout du matériel dont vous disposez (bêche ou mini-pelleteuse) et du volume d'eau de pluie que vous voulez réserver.

Vous pouvez commencer dès cet hiver. Conservez la terre creusée pour en faire une butte où sera plantée de la végétation. De belles pierres (récupérées) permettront de réaliser un mur de soutien. Sécurisez les abords avec de la ganivelle (en châtaignier ou acacia). En poussant, la végétation dissimulera cette fine barrière de bois. Idéalement, installez un ou des récupérateurs d'eau de pluie tampon dont le trop plein alimentera la mare (avec une pente d'1/2 cm au mètre environ). Une serre de 20 m² récupère 600 litres x 20 m² soit 12 000 litres d'eau ou 12 m³ par an (un arrosoir = 10 litres).

Installez la bâche, avec un débord de 30 cm dans la largeur et la longueur. Le travail est plus facile les jours ensoleillés (plus souple) et à plusieurs. Elle doit bien reposer sur un sol nettoyé des branchages et cailloux qui pourraient l'arracher. Enfin reliez la mare à vos toitures, et soyez patients.

« Dès le lendemain de l'installation, les premières libellules s'installaient et des rainettes ont suivi. Les premiers mois ce n'est pas très joli mais la mare évolue vite. L'été dernier, les hirondelles sont venues s'y abreuver. Une mare c'est bon pour la faune, la flore, le jardin et le moral ! »

LE ZOOM

Serge Labie - Maire de Rocquigny

ROCQUIGNY EN PLEINE DYNAMIQUE

Village agricole étendu sur 3 684 hectares, Rocquigny s'est doté en 2023 de nouveaux espaces de rassemblement. Pour l'avenir, il mise sur le tourisme : chemins de randonnées et hébergement au Château Mermoz.

« Le multiservices, il fallait le faire ! C'est un lieu de proximité indispensable en particulier pour les personnes âgées », commente le maire de Rocquigny, Serge Labie, heureux de l'investissement des Crêtes Préardennaises sur ce dossier. Créé par la Communauté de Communes pour accueillir une épicerie il y a quelques années, le local a été réaménagé en 2023 et entièrement remis aux normes pour permettre l'installation de deux commerçants.

BOULANGERIE ET MULTISERVICES

Depuis février, le ***« bon pain »*** du boulanger Rémi Bailly attire une clientèle venue ***« de la commune et des alentours »***.

Inauguration du Multiservices le 18 novembre

En octobre, Laurent et Isabelle Fin y ont déménagé leur café Le Saint-Christophe jusque-là installé de l'autre côté de la place. Tabac, presse, petite épicerie de dépannage et bientôt relais poste et FDJ complètent l'activité. Grâce à une extension ***« très chaleureuse »***, ils organisent une fois par mois, des soirées à thème appréciées.
L'ensemble est devenu un lieu central de passage et de rassemblement pour cette commune de 670 habitants (INSEE 2018) particulièrement étendue qui regroupe quatre communes associées (Rocquigny, Mainbressy, Mainbresson, La Hardoye) et ***« 17 hameaux tous occupés »***.
En 2023, un autre lieu de retrouvailles a été créé : une salle des fêtes qui rejoint d'autres équipements municipaux (gymnase, terrain de tennis) et surtout l'école, nouvellement baptisée, ***« école du ruisseau »***.

UNE TERRE DE RANDONNEURS

« En 2024, nous nous occuperons de l'assainissement pluvial des hameaux et du parking de la place principale pour faciliter l'accès aux commerces ». Ce qui devrait aussi plaire aux dizaines d'habitués de la bénédiction des voitures anciennes de la Saint-Christophe fin juillet (la 110e en 2023). Au programme encore, ***« l'aménagement des espaces verts pour accueillir les randonneurs »*** précise le maire, ancien coureur cycliste qui pense aussi à une station de recharge pour vélo électrique.
Les 42 km de sentiers du village (en partie entretenus par la Communauté de Communes) attirent nombre de marcheurs et de cyclistes. Une nouvelle liaison est à l'étude entre Rocquigny et Signy-l'Abbaye, ***« via Le Fréty, Saint-Jean-Aux-Bois et Maranwez »***.
Le tourisme est un pôle de développement pour le village qui prend soin de son patrimoine. En plus de travaux sur l'église, le maire espère voir le château Mermoz devenir un lieu d'hébergement et un musée. La création fin 2023 de l'association Château Mermoz au côté de l'association historique Racines de Jean Mermoz relance ce projet de longue haleine.

UNE AIDE AGRICOLE POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Rocquigny compte des terres agricoles, des poulaillers et des éleveurs. Au hameau de Ribeauville à Mainbressy, se trouve la première exploitation laitière bio créée sur les Crêtes Préardennaises en 1999. Reprise en 2009 par Cyrille Morhain, elle compte une quarantaine de vaches laitières. En 2022, Les Crêtes lui ont apporté une aide à l'énergie pour installer un récupérateur de chaleur sur son tank à lait (40 % de subvention). Il permet de ***« préchauffer l'eau de nettoyage de la salle de traite 50 ° C ; les chauffe-eaux électriques n'ont qu'à porter cette eau de 50 à 75 °. à raison de deux lavages par jour (25 m de tuyaux), c'est une belle économie. Nous n'avons ressenti l'augmentation des coûts de l'énergie »***.

LES RENDEZ-VOUS

DÉCEMBRE

9 | 10 | 16 | 17

Chemin des Crèches

Les communes de Guignicourt sur Vence, Guincourt, Launois sur Vence, Novion-Porcien, Mondigny, Vaux les Rubigny et Viel St Rémy accueilleront le Chemin des Crèches. GRATUIT

DÉCEMBRE

16 | 17

PROGRAMMATION FESTIVAL DES CAFÉS

du 9 décembre au 22 juin

FÉVRIER

10 — CONCERT DE « ROCK EN VRAC »
Reprises chansons pop rock anglaises et françaises
Salle communale - VAUX MONTREUIL - 21h00
Restauration sur place sur réservation au 06 80 17 98 29

16 — CONCERT DE « JAMIE AND CO »
Reprises chansons traditionnelles françaises, pop...
Café des sports - LUCQUY - 20h30
Restauration sur place sur réservation au 03 24 72 04 64

24 — CONCERT DE « TRY'M »
Reprises chansons traditionnelles françaises, pop...
Salle communale - CHARBOGNE - 20h30
Restauration sur place sur réservation au 03 24 30 21 35

MARS

8 — CONCERT DE « FOUR TO ONE »
Reprises chansons pop, rock anglosaxonnes
Hôtel de Lorraine - ATTIGNY - 20h00
Restauration sur place sur réservation au 03 24 71 27 61

9 — CONCERT DE « HOT ROCK »
Reprises chansons pop, rock anglosaxonnes
Le Val de Vence - LAUNOIS SUR VENCE - 21h00
Restauration sur place sur réservation au 03 24 35 02 93

22 — CONCERT DE « AIR 2 RIEN »
Reprises chansons traditionnelles françaises, bossa nova, pop...
Auberge de l'Abbaye - SIGNY-L'ABBAYE - 19h30
Restauration sur place sur réservation au 03 24 52 81 27

AVRIL

13 — CONCERT DE « 70 MILES »
Reprises chansons pop, rock anglosaxonnes
La Grange - CHAUMONT-PORCIEN - 20h30
Restauration sur place sur réservation au 03 24 39 64 72

AVRIL

27 — CONCERT DE « SMOKING KILLS »
Reprises chansons pop rock anglaises et françaises
Brasserie Ardwen - LAUNOIS SUR VENCE - 20h30
Restauration sur place sur réservation au 03 24 26 10 72

MAI

4 — CONCERT DE « BLACK CORBACS »
Reprises chansons pop, rock anglosaxonnes
Le Saint-Christophe - ROCQUIGNY - 20h00
Restauration sur place sur réservation au 03 24 72 84 57

24 — CONCERT DE « JAMIE AND CO »
Reprises chansons traditionnelles françaises, pop...
LaTaverne - SERY - 20h30
Restauration sur place sur réservation au 06 43 06 58 23

25 — CONCERT DE « LES ÉGARÉS »
Reprises chansons traditionnelles françaises, pop...
La Grange Communale - PUISEUX - 21h30
Restauration sur place sur réservation au 06 79 32 84 09

JUIN

22 — CONCERT DE « ROCK EN VRAC »
Reprises chansons pop rock anglaises et françaises
Salle Communale - VIEL-SAINT-RÉMY - 20h00
Restauration sur place sur réservation au 06 88 37 67 44

OACP Office d'Animation Crêtes Préardennaises

Le Festival des Cafés est un évènement organisé par l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises
ENTRÉE LIBRE - CONCERT GRATUIT

MARCHÉ DE LA HALLE

Marché de producteurs, artisans et commerçants. Tous les troisièmes jeudis de chaque mois à partir de 16h00 - Gratuit
Sous la Halle de SIGNY-L'ABBAYE

RENDEZ-VOUS MENSUELS AU RELAIS DE POSTE DE LAUNOIS

SALON DE LA BROCANTE ET DE L'ANTIQUITÉ
Les deuxièmes dimanches du mois de février, mars, avril, mai et juin au Relais de Poste aux Chevaux de Launois.
Restauration sur place - Gratuit de 9h à 18h

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS
Tous les premiers vendredis du mois de février à décembre au Relais de Poste aux Chevaux de Launois.
Gratuit de 15h à 19h

RETROUVEZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DU TERRITOIRE SUR LE SITE

AGENDA.CRETESPREARDENNAISES.FR

RETOUR EN IMAGES SUR L' INAUGURATION DU SENTIER RIMBAUD À VONCQ

Le samedi 30 septembre 2023 était inauguré à Voncq, le sentier Rimbaud, avec la présence exceptionnelle de Patti Smith, chanteuse et poète américaine. Ce chemin parcourt les différents lieux fréquentés par celui que l'on surnommait "L'homme aux semelles de vent".

« Je suis vraiment très honorée et enchantée d'être ici et de pouvoir partager mon amour pour ce grand poète. Je suis ravie de voir autant de monde. C'est vraiment merveilleux de voir tous ces gens rassemblés par la poésie et par Arthur »

Patti Smith
Chanteuse et poète américaine

« Ce sentier participe à l'attractivité et à la dynamique de notre territoire »

Bernard Blaimont
Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Exposition éphémère du sentier Rimbaud mis en place pour l'inauguration